

ESPO de l'APSAH

17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

CONTACT : [espo@apsah.asso.fr](mailto:espo@apsah.asso.fr)

*Renseignements, visites et inscriptions :*

Chantal RULMONT

[crulmont@apsah.asso.fr](mailto:crulmont@apsah.asso.fr) - 06 85 07 88 82

Découvrez  
la préorientation  
sur notre site Internet



<https://www.apsah.asso.fr/>

### Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1ère à droite et suivre les panneaux APSAH,

soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.

L'établissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un accès Internet, d'une bibliothèque audio et braille, d'une salle de sport ...

L'équipe socio-éducative propose des animations culturelles et sportives.



**La formation est accessible aux publics  
déficients auditifs et déficients visuels.**



## Établissement et service de préorientation ESPO de l'APSAH



Association pour la **P**romotion **S**ociale  
des **A**veugles et autres **H**andicapés

## Le dispositif de Préorientation

**Le dispositif comporte trois phases :**

▪ **Phase 1**

Exploration – prise en compte de chaque stagiaire dans sa globalité et adaptation à chaque individu.

▪ **Phase 2**

Investigation – détermination d'une ou plusieurs hypothèses d'orientation, recherche et information sur le ou les projets envisagés et sur les diverses structures.

▪ **Phase 3**

Vérification (stages en entreprise / immersions) - positionnement sur un projet.

**Il repose sur des évaluations pluridisciplinaires :**

**La prise en compte des capacités et des compétences**

Pour ce faire, un bilan est élaboré afin d'identifier ses acquis scolaires (compétences clefs), ses capacités manuelles et ses compétences professionnelles mobilisables (le cas échéant transférables). Ces différentes évaluations ont pour objectif d'apprécier les critères d'employabilité (motivation, assiduité, intégration, mobilité, travail en équipe...).

**La détermination du profil cognitif**

Le bilan psychologique vise à déterminer le profil cognitif de la personne en vue d'une orientation professionnelle la mieux adaptée. L'évaluation consiste donc à décrire certaines capacités spécifiques. Sont évaluées les capacités de raisonnement logique, d'analyse, de synthèse, de déduction, d'exploration visuelle et de mémorisation.

**Le bilan ergothérapeutique**

Un bilan en ergothérapie, adapté selon les pathologies présentées, comprend : un bilan trophique et cutané, un bilan articulaire et musculaire, un bilan de préhension, un bilan de coordination, un bilan praxique, un bilan sensitif, un bilan des actes de la vie quotidienne, ...

## L'encadrement

Le stage de préorientation est encadré par une équipe médico-psycho-sociale composée des professionnels suivants : formateur, chargé d'insertion, assistant social, psychologue, ergothérapeute, médecin et psychiatre.

L'équipe est assistée pour le champ du handicap sensoriel par une interprète en langue des signes française, une AVJiste, un instructeur en locomotion, une orthoptiste et un ophtalmologiste.

## La durée du dispositif

La durée du stage de préorientation est de 14 semaines maximum.  
Les périodes d'entrée sont : septembre, novembre, février et avril.

## Le pré-accueil

Un pré-accueil du futur stagiaire, réalisé suite à la réception de la notification de la MDPH, permet :

- de lui **présenter l'établissement** (internat le cas échéant) et le dispositif préorientation,
- d'**évaluer ses besoins** au niveau des outils de compensation du handicap
- d'**exposer les possibilités de rémunération du stage** (rémunération publique du Conseil régional) et de **valider avec lui l'option choisie**.



## Orientations possibles à l'issue du stage

- Emploi en milieu ordinaire,
- Emploi en milieu protégé,
- Formation de droit commun ou en ES RP (établissement et service de réadaptation professionnelle),
- Autres structures adaptées.

## Le public

Le dispositif est accessible à un public travailleur handicapé à **partir de 16 ans**, sur décision de la MDPH.

## Les effectifs

Les effectifs en préorientation sont de 15 stagiaires maximum par stage.